

La Famille, Vecteur De Détermination Spécifique Dans Le Processus De Perpétuation De L'espèce Humaine : Vue Platonicienne Sur Une Institution Antique Et Moderne.

YÉO Caleb Siéna

Université Alassane Ouattara

Résumé

La famille est la cellule de base de la société, s'accorde-t-on de dire. Aussi, est-il évident que l'épanouissement de l'individu ou de la personne humaine passe inéluctablement par une excellente intégration familiale. Comme structure et carte originel et originale de la transmission des valeurs et des normes sociales et sociétales, la famille a besoin d'être pensée et repensée en vue d'améliorer sa santé et son espace vitale. Si les conceptions de la famille diffèrent d'un auteur à un autre, nous nous en proposons ici d'examiner celle que l'auteur de la République propose dans le champ de sa pensée essentielle. Ce faisant, le présent article n'a autre objectif que celui de restaurer cette noble institution d'origine divine à l'aune du philosophe platonicien.

Mots clés : Cellule-Epanouissement-Famille-Individu -Intégration-Normes -Société-Valeurs

Abstract

In common ground, family is said to be the basic unit of the society. It is also clear that, the development of individual or human being inevitably passes through an excellent family integration. As a structure and an original and authentic order of the values and social norms transmission, the concept of family needs to be thought out and rethought in order to improve its vital and space health. If the conceptions of family differ from one author to another, it is suggested in this abstract to examine the one of republic's author in the "scope of his essential thought". As a result, the indicated article is aimed to restore this noble institution to the aim of platonian's thought.

Keywords: Basic unit-Development-Family-Individual-Integration- Norms-Society- Values.

Date of Submission: 25-01-2022

Date of Acceptance: 07-02-2022

I. Introduction

Partant du mythe d'androgynie, Platon énonce une théorie sur l'origine des sexes, du genre et des attirances équivalentes réciproques dues aux correspondances ontologiques et biologiques des êtres humains. Cette conception, sous sa forme conceptuelle inaugurerait d'ores et déjà la question relative à la famille, à la détermination du sexe, du genre et par ricochet du processus de socialisation. Toutefois, quelle lumière la philosophie du mythe d'androgynie peut distiller en termes de compréhension dans ce monde moderne où les questions de famille, de genre et d'intégration se posent avec acuité. En d'autres termes, quel modèle de famille pour quel modèle social et politique contemporain ? On s'évertuera à partir de l'œuvre de Platon et des exégèses sur le dit sujet de répondre à cette question fondamentale.

I. La famille, une nécessité vitale et existentielle pour la pérennisation de l'espèce humaine.

Ce que la philosophie politique et sociale veut saisir, c'est l'homme en acte dans la société. Une société qui a conscience d'elle-même, de son appartenance à une culture donnée. Cette conscience lui donne un sentiment d'identification à la culture de la société, la langue, les pratiques sociales, la vision du monde qui constituent en outre les éléments qui modèlent cette identification. En effet, une société est autonome et peut légitimement revendiquer cette autonomie dans la mesure où ses institutions sont garanties par des valeurs que ses membres partagent en fonction d'un consensus général, culturel et d'un patrimoine commun. La société vit et se renouvelle à travers les individus. Mais en même temps la société en tant que réalité "sui generis" transcende l'individu. Elle est constituée par un ensemble de réalité que représente la parenté, la famille et l'institution du mariage.

I-1 Famille et intégration, cadre social structuré déterminant l'identité de l'être et de la personne.

La permanence de toute société passe par l'intégration constante de ses membres qui se traduit par un ensemble de processus de socialisation dont la famille à travers ses différentes institutions demeure le premier cadre et le premier agent. En effet, l'existence d'un groupe social suppose la constitution d'un cadre social

structuré. On peut définir une structure sociale de la manière suivante : une structure sociale est un ensemble relativement stable d'interrelations entre les diverses parties qui la composent.

À la structure, il faut adjoindre la hiérarchie. À y voir de près, la manière dont sont disposées les différentes parties de la société, découle différents niveaux de relation et d'interrelation entre les individus et les groupes d'individus. La hiérarchie renvoie à une image d'échelle. La hiérarchie provient également des différentes fonctions de la société. Cela revient à dire que, le cadre approprié de la socialisation est la famille. C'est sans contredit l'éducation familiale qui constitue le cadre primordial ou l'enfant expérimente ses premières formes de relations sociales. C'est en effet la famille qui la première apprend à l'enfant les formes de vie matérielle et simultanément les cadres de communication à commencer par le langage, les attitudes corporelles, les valeurs spirituelles, intellectuelles et idéologiques du milieu auquel la famille appartient. Même dans les civilisations les plus hautement technologisées, la famille reste encore le cadre idéal de transmission des valeurs et des normes sociales. Même si le constat dans les sociétés modernes et contemporaines est que les liens de famille s'amenuisent du fait de la dynamisation de la culture. En effet, la dynamisation culturelle dont il s'agit se manifeste par une parité des responsabilités de l'homme et de la femme. Comme on le remarque, dans ce monde moderne, la société domestique n'est plus considérée comme une hiérarchie où le mari détient le pouvoir, du fait d'une prétendue supériorité naturelle. Mais pour Hannah ARENDT, l'autorité doit revenir à l'adulte quand il est question d'autorité. Autrement ce serait une abolition de l'autorité que de ne pas remettre les choses en ordre ou à leur juste place. Elle déduit logiquement que dans le monde moderne « l'autorité a été abolie » (H. Arendt, 1972, p.244).

Toutefois, s'il est en ainsi, quelle approche philosophique et sociale Platon fait de la famille, de la hiérarchie, du mariage et de la parenté dans un monde où les questions relatives aux genres semblent d'ores et déjà scellés par la tradition ? Autrement dit, dans quel sens faut-il entendre cette affirmation de Platon (1966, 456d) : « il existe, sans doute, une différence de nature entre l'homme et la femme, mais elle n'affecte pas leur rôle dans l'administration de la cité » ?

I-2 De l'intelligibilité du regard Platonicien sur la notion de famille et ses adjuvants.

À la réflexion et à l'expérience, il appert qu'une cité peut voir le jour avec une constitution de second ordre par rapport à celle qui est la meilleure. Mais pour y arriver une éducation et une formation adéquate de l'homme et de la femme est indispensable. Dans cet ordre d'idée, Platon assigne aux hommes et aux femmes la même éducation et les mêmes fonctions. Faisant ainsi des femmes aussi bien des potentielles philosophes que des guerrières en puissance. Platon souhaite que la formation soit orientée dès l'enfance vers la vertu qui conduit à l'obéissance.

Dès lors, on voit que la pédagogie de Platon est commandée par sa politique qui à son tour, est déterminée par une certaine philosophie politique et morale. Cette pédagogie est orientée dans le sens voulu pour assurer et maintenir, par les habitudes qu'elle fait naître, par les sentiments et les idées qu'elles développent. Pour Platon, il est de la plus haute importance de conserver la pureté de la race de ceux qui se consacrent à la direction de l'État. Ce qu'il faut entendre par là, c'est que Platon a pour préoccupation d'assurer dans l'État la permanence d'une élite composée de citoyen qui soient à la fois doués par la nature et capables par leur éducation de tenir la première place dans la vie publique. À cet égard, Platon, écrit Luccioni Jean (1958, p.207) est bien « de son temps, dont on retrouve en lui les tendances principales les plus caractéristiques, avec un mélange d'idées anciennes et d'idées nouvelles, avec aussi une certaine contradiction entre elles ». Il est, d'une part comme l'héritier et le continuateur de tout courant qui prend naissance aux origines mêmes de la civilisation hellénique, et, d'autre part, il essaye de mettre de l'ordre dans ses croyances, apportant à cette institution qu'est la famille, cet amour de la vérité qu'on lui reconnaît dans tous les domaines.

Toutefois, à l'intérieur d'une société, le consensus total et parfait est impossible à obtenir car la société est toujours en tension entre les forces dites coercitives et les forces centrifuges. Cependant Pour y remédier, Platon imagine une cité dans laquelle chacun à une place en raison de ses prédispositions naturelles favorisant ainsi une cohésion et une unité endogène et exogène au plan microcosmique et macrocosmique. Dès lors, Il n'y a pas à proprement parler d'élimination de sentiment de famille, mais une extension de ce sentiment à toute l'espèce humaine.

Cependant, pour mieux appréhender l'intellection et l'intelligibilité de la notion de famille, de sexe, de race et de l'institution du mariage chez Platon, il convient de recourir au mythe comme sens génésiaque du principe fondateur en la matière.

II. Valeurs et fonctions du mythe dans l'anthropologie familiale et sociale chez Platon

D'emblée, la notion du mythe sera saisie à travers une définition. La notion courante fait du mythe une sorte de rêve des peuplées simples. On emploie le terme « mythe » pour parler de quelque chose qui n'existe pas, mais dont on parle. Dans les deux cas, l'emploi courant du terme est très chargé de valeur et de sens péjoratif. Et pourtant, le mythe est une construction intellectuelle qui crée une logique interne sur un problème,

une histoire ou une situation sociale particulière. Il ya donc d'une part, la construction intellectuelle qui doit être cohérente et logique et d'autre part, la situation réelle. Cette tension entre le réel et la cohérence logique fait toute la signification et l'utilité du mythe.

Abondant dans le même sens, E. Le Roy et M. Wané écrivent (2004, p.358) : « Les mythes symbolisent la pensée qui a la force d'imposer des règles obligatoire déterminant les rapports sociaux dans une communauté ». Ainsi, les mythes constituent-ils le socle sur lequel repose les pratiques sociales auxquelles, ils donnent par conséquent sens et puissances. Il s'ensuit que sa vérité n'est pas à rechercher dans la démonstration des faits qu'il nous rapporte avec une série extramentale d'évènements, qu'ils n'auraient qu'enregistrer. « Un mythe est également un récit forgé pour répondre aux grandes questions que les hommes se sont toujours posées quand ils réfléchissent à leurs origines, aux raisons d'être et aux destins de notre univers et de notre race, aux grandes phénomènes énigmatiques qui s'y présentent à nous de toute part » (S. Néné Bi, 2008, p.89).

Aussi, peut-on à juste titre se poser la question de savoir quel est la part irrationnelle et le noyau de vérité dans le mythe d'androgynie sagement inventé par Platon pour donner sens et signification à l'origine de la différence masculine relativement à l'être de l'autre sexe ?

II-1 Le mythe d'androgynie et ses implications au plan social et structurel

En quoi consiste le mythe d'androgynie selon Platon ? En somme, le démurge ayant créé les hommes quadrupèdes, asexués, vit qu'ils étaient si fort, qu'il prit la résolution de les affaiblir par le biais de la division. Dès lors, les parties s'attirèrent, se subjuguèrent en raison de leurs alliances primitives. Ce mythe structure un fondement de la société grec du temps de Platon qui selon lui pourrait être à la base d'amitié de type d'aristocratique. Toutefois cela n'est pas le sujet du présent travail.

Devant l'impuissance de la raison à fonder en raison la raison d'être de la différence des sexes, de la famille et de la société, le mythe se présente comme une ruse de l'esprit en vue de pallier cette insuffisance intellectuelle. Mais pour aborder la question de la famille en tant que telle, il importe de partir du principe platonicien du respect presque inconditionnel de l'autorité. À cet effet, lorsqu'il énumère les titres à commander, le premier qu'il cite est celui du père et de la mère « D'une manière générale, dit-il, les qualités de parent ne sont-elles pas un juste titre pour commander à l'enfant ? » (Platon, 1966, 401e-d). Il reconnaît l'autorité des parents qui est le fondement de la famille, alors que dans la République, les parents étaient pour une bonne part déposés de cette autorité potentielle au profit de l'État.

En même temps, pendant qu'il restaure l'autorité parentale, Platon rend à la famille toute sa dignité, et le respect des parents est l'un des principes fondamentaux de l'organisation sociale qu'il expose. Il montre bien ainsi, toute l'influence exercée par ses croyances religieuses sur ces idées en matière de famille : Pratiquer la piété envers les parents, c'est selon Platon s'assurer la bienveillance des dieux et des puissances supérieures. Cet idéal philosophique de Platon n'est pas s'en rappeler la disposition vétérotestamentaire des Saintes-Écritures (Exode 20v12, p.79) qui commande : « Honore ton père et ta mère afin que ta vie se prolonge dans le pays que l'Eternel ton Dieu te donne ».

II-2 La famille et le mariage, gage de perpétuation de l'espèce humaine

La société se manifeste à nous comme un système dont l'objectif est d'unir ses membres par des règles auxquelles ceux-ci doivent se conformer. Les processus de socialisation et d'éducation ont essentiellement pour but d'amener l'individu à participer pleinement aux activités sociales de son groupe. Partant, on peut définir le statut social comme l'ensemble des droits et de devoirs que l'individu possède à l'intérieur d'un groupe. De manière concrète, le statut social implique une attente réciproque de conduite entre deux groupes de personnes ou entre deux personnes, si bien qu'on ne peut parler de rôle et statut sans parler de normes. Les normes constituent l'ensemble des règles du jeu social que l'individu doit respecter pour jouer un rôle dans la société et conserver son statut. Les institutions sociales (famille, éducation, mariage, langage, etc...), comportent tous des règles et des normes que l'individu à trouver en place en naissant et qui par conséquent s'impose à lui et contribuent par ricochet à la perpétuation de l'espèce humaine par la régénération du tissu social et de la reconstitution de la matière organique au plan structurel et structurale.

À ce niveau, on peut établir le constat suivant : une société est une réalité vivante en mouvement. Cette réalité met en jeu de manière permanente, un fonctionnement qui requiert l'équilibre continu des rapports entre ses diverses parties. Outre cela, Platon veut restituer à la famille sa valeur sociale et à la rétablir dans toute sa dignité par le canal de la promotion de l'institution du mariage qui obéit selon lui à des règles et principes régulateurs internes et externes socialement parlant. Pour ce faire, on peut dire comme, le note, Luccioni Jean (1958, p.304) : « qu'on assiste dans *les Lois* à une véritable reconstruction de la famille nucléaire entièrement sacrifiée à l'application de théories que Platon croyait de nature à faire l'unité de l'État ». La famille reconstruite à pour fondement toute une législation du mariage. Assurément, Platon ne perd jamais de vue le bien de l'État et c'est pourquoi il veut que le souci de l'équilibre dans les fortunes et dans les tempéraments préside au mariage.

En somme, la conception platonicienne de la famille, de la femme, des enfants et du mariage est loin de vouloir demeurer attachée exclusivement au système de normes, de valeurs et de croyances en vigueur dans la Grèce antique de son temps. C'est la raison pour laquelle, il récrit les fondements de la famille sans s'auto enfermer dans la prison des coutumes. Mais bien au contraire il s'ouvre à l'altérité sans gravement nuire à l'institution familiale. Il ya, en effet, un devoir religieux qui nous commande de nous attacher au renouvellement éternel de la nature en laissant après nous les enfants de nos enfants.

III. Le statut de l'enfant dans la famille et son avenir au plan civique et citoyen

Les normes juridiques sont universelles et font la promotion de la liberté et de l'égalité entre tous les hommes. Cette norme met l'enfant et l'adulte au même niveau quant à la réalité du droit positif. Nonobstant, notons que cette égalité en dignité et en droit du statut de l'enfant et de l'adulte est un produit de la modernité mue par les valeurs d'inspiration chrétienne et évangélique. On se souvient des paroles sacrées du Christ lorsqu'il déclare: « laissez les enfants venir à moi » car « le royaume des cieux appartient à ceux qui sont comme eux » (La Bible, Mathieu 19v13-14, 2000, p30). Ceci pour dire qu'un enfant est une personne à part entière qui a droit à une attention particulière au même titre qu'un adulte. Prendre en compte cette réalité permet de donner aux enfants une éducation adéquate sans le moindre mépris.

III.1-Principes socio-éducatif de l'enfant utile à la formation et au renouvellement du cursus social.

L'éducation est comme un apprentissage du monde selon Phillipe Foray, l'éducation a pour but d'apprendre à l'enfant les règles des principes fondamentaux qui régissent le fonctionnement de la société et ce par l'entremise de la famille connue et reconnue pour cellule de base de toute société humaine. La philosophie voit en la nativité de l'enfant une régénérescence perpétuelle de la vie du monde. Aussi, faut-il le rappeler, l'enfant à un véritable statut qui passe d'« enfant objet » à celui d' « enfant sujet » reconnu comme être humain normal. Il dispose par conséquent de droits propres au statut d'enfant comme le droit à l'identité, le droit à la santé, le droit à l'éducation, le droit à la protection, et le droit à la participation. Auegard de cette vérité, il va s'en dire que dans les prises de décisions au sein de la cellule familiale concernant l'avenir de l'enfant, l'intérêt supérieur de celui-ci, doit être une considération primordiale ; de même qu'il sera aussi impliqué dans les décisions qui l'incombent. Les Saintes-Écritures ne recommandent-elles pas aux parents d'instruire les enfants dans la douceur et avec douceur afin qu'ils ne se découragent pas ?

III.2-De la modération des droits de l'enfant en vue de la préservation du respect de l'autorité parentale.

D'emblée, force est de relever et de constater que tant que l'enfant n'est pas devenu adulte, il reste sous la tutelle et la responsabilité de ses géniteurs, à savoir père et mère. Ses parents ont de ce fait une autorité légale et psychologique et juridique vis-à-vis de l'enfant, qui lui en retour, doit obéissance, soumission et respect à ses parents, responsables de son éducation et de son orientation dans cette vie. C'est dire que de façon générale, l'adulte doit disposer de l'autorité nécessaire pour reprendre ou recadrer le jeune être quand cela est nécessaire, voir indispensable car il y va de l'intérêt de l'enfant et de sa bonne conduite. Enseigner la droiture à l'enfant est la responsabilité des parents. Cette responsabilité est d'autant susceptible que dans *la Bible* (Proverbe 22v6, p791) il est écrit « donne à un enfant de bonnes habitudes dès ses premières années, il les gardera même dans sa vieillesse ».

Partant de là, Hannah ARENDT revendique le retour à une autorité certes flexible, mais aussi ferme et rigoureuse pour une éducation réussie des enfants. La modération dans l'élaboration des droits des enfants, permet aux enfants de comprendre qu'ils n'ont pas que des droits, mais aussi des devoirs ou obligation envers les parents, la société et envers eux-mêmes. Il peut sembler périlleux d'insister sur les droits des enfants, sans leur montrer ou leur indiquer leur responsabilité quant à ce que la société attend d'eux, aujourd'hui et demain, cardisons-le sans faux fuyant, l'enfant d'aujourd'hui est l'adulte et le citoyen de demain. On peut par extension faire remarquer que cette vérité est aussi valable pour les peuples colonisés, dans ce sens que aussi longtemps que ceux-ci ne feront pas montre de responsabilité dans l'organisation, la gestion de la gouvernance de l'État, cela pourrait donner des raisons politiques et administratives à leurs colonisateurs de ne pas lâcher prises quant à leur ingérence parfois, très souvent non justifiées dans les affaires internes de ces pays qui ont besoin de liberté pour assurer et assumer leur responsabilité- c'est selon- bref, la prise de conscience des pays anciennement colonisés doublée d'une maturité mentale et intellectuelle conduira à faire basculer l'autorité en terme d'administration, des personnes et des biens dans les mains des autorités et responsables quasi-légitimes et naturel des États indépendants et donc souverains.

Enfin, nous voulons par cette analyse critique remettre les pendules à l'heure en revendiquant avec Hannah ARENDT, un retour à l'équilibre dans l'exercice de l'autorité parentale, ce qui permettra aux parents de jouer pleinement leur rôle de parents, car au final, il ne s'agit pas simplement d'un rôle social, mais en vérité, il s'agit d'une fonction noble et passionnante que les droits des enfants ne sauraient obscurcir.

Nous ferons dans ce même contexte l'économie de la question relative à l'interdiction du châtiment corporel à l'école primaire dans certains pays. Certes, c'est un sujet qui divise, mais il peut faire l'objet d'un article aux enjeux psychopédagogiques intéressants au plan philosophique, sociologique, politique ou tout simplement au plan gnoseologique, didactique et scientifique. En tout état de cause, permettons-nous de conclure ce paragraphe relatif à la cellule familiale, comme cadre privilégié de la transmission des normes et valeurs qui régissent le fonctionnement normal de toute société porteuse d'espoir et de vie.

IV. Conclusion

Au terme de notre randonnée philosophique à propos de la nécessité de la famille, du mariage et de sa capacité intégrative au plan sociologique, on voit que « Platon veut rendre les gens heureux » à travers une organisation sociale qui supprime la souffrance et la douleur due à l'ignorance du bien et bonheur gage de toute vie heureuse et épanouie. Les réformateurs, saisis par la profonde vérité biblique, ont découvert les fondements d'une société nouvelle. Une autre image de l'homme et de la femme s'est imposée à eux. L'union conjugale, réduite alors dans sa fonction, à la perpétuation de l'espèce, devient à leurs yeux un lieu d'accomplissement privilégié qui bannit les forces anti-mariages.

Enfin, la société, la famille, le mariage, prennent leurs places dans le processus de socialisation et de régénérescence de l'espèce humaine de laquelle, il ne faut pas désespérer. Car comme nous l'avons implicitement mentionné plus haut, le mariage, est un remède excellent, sans être un sacrement, un moyen de salut qui peut être magnifié et ce d'autant puisque c'est dans l'union conjugale, véritablement que l'être humain se réalise pleinement et harmonieusement.

Au reste, Platon apparaît comme un observateur qui fonde ses théories sur la nécessité vitale de chercher et de rechercher le principe et l'unité des êtres et des choses au-delà de la diversité et de la multiplicité qu'elles offrent à nos yeux.

Références bibliographiques

- [1]. ARENDT Hannah, 1967, *Essais sur la révolution*, trad. M. Ghrestien, Paris, Gallimard.
- [2]. La bible, 2000, Ancien et Nouveau Testament, Parole de Vie, Alliance Biblique Universelle, Paris, Société biblique française.
- [3]. La Sainte-Bible, 1910, traduits d'après les textes originaux hébreux et grecs, version Louis Segond.
- [4]. LUCCIONI Jean, 1958, *La pensée politique de Platon*, Paris, PUF.
- [5]. MÜTZENBERG Gabriel, 1992, *Ils ont aussi réformé la famille*, Ligue pour la lecture de la Bible, Lausanne, Suisse, Éditions Paroles de vie.
- [6]. Platon, 1966, *La République*, trad. Robert Bacou, Paris, GF.
- [7]. Platon, 2014, *Œuvres complètes*, trad. Victor Cousin, Paris, Arvensa Éditions.
- [8]. Pr NÉNÉ BI Séraphin, Lundi 15 janvier 2018, *Histoire des institutions*, Abidjan, les Éditions ABC.

YÉO Caleb Siéna. " La Famille, Vecteur De Détermination Spécifique Dans Le Processus De Perpétuation De L'espèce Humaine : Vue Platonicienne Sur Une Institution Antique Et Moderne." *IOSR Journal of Applied Physics (IOSR-JAP)*, 14(01), 2022, pp. 05-09.